

## Mes dernières sorties scolaires

### L'atelier terre glaise



« Ma sortie préférée c'est quand on est allé avec Manuel et la maîtresse faire un atelier des volumes pour travailler la terre glaise. On a fait un travail sur Gilgamesh et c'était bien car ça m'a rappelé la sortie au Louvre.

C'était la première fois que je touchais de la glaise. C'est rigolo car c'est un peu froid et puis c'est tout mou mais en même temps c'est dur de lui donner la forme que l'on veut. Et puis après j'avais les mains douces.

J'ai fabriqué Gilgamesh allongé la tête en l'air avec la main bien tendue, un lion et aussi un serpent. C'était quand même un peu difficile à faire mais vraiment génial.

Je suis vraiment très contente et à la fin ça a donné un beau résultat. Au départ je pensais repartir avec

ce que j'avais fait mais la dame nous a expliqué qu'il fallait cuire ce que l'on avait fait. On a même vu le four qui chauffe vraiment beaucoup. »



### Les CE1 au Louvre

« J'ai trouvé ça très bien que M. Jumeau fasse cette sortie au musée du Louvre. J'ai aimé l'histoire de Gilgamesh qu'il nous a racontée. Ça m'a beaucoup plu de voir l'écriture cunéiforme en vrai sur les pierres, et de la dessiner sur nos feuilles. »

### INFOS NATIONALES

#### Circulaire Valls : de nouvelles possibilités de régularisation pour les familles sans papiers

Depuis le 28 novembre, grâce à la "circulaire Valls", les parents d'enfants scolarisés depuis 3 ans (maternelle incluse) présents sur le territoire depuis 5 ans, et maîtrisant les bases de la langue française peuvent bénéficier d'une carte de séjour d'un an renouvelable.

La circulaire prévoit également des dispositions pour les conjoints d'étrangers en situation régulière, et les jeunes majeurs.

Si vous êtes sans-papiers, ou si vous avez des proches qui le sont, n'hésitez pas à contacter les parents d'élèves FCPE de votre école qui pourront vous aider à constituer votre dossier, et vous accompagner dans vos démarches auprès de la Préfecture.

### INFOS ÉCOLE

#### Visite d'architecture et travaux des toilettes

Comme réclamé depuis des années par les parents FCPE du 11<sup>e</sup> auprès du maire, les parents élus de Cavaignac ont été enfin invités à assister à la visite annuelle d'architecture dans l'école. Cette commission, composée de représentants de la mairie du 11<sup>e</sup>, de la Ville de Paris et des deux directrices des écoles maternelle et élémentaire, a pour mission d'étudier les demandes de travaux présentées par les directrices, de juger sur place de leur bien-fondé et de décider de leur réalisation. Un parent FCPE représentait les parents de l'élémentaire ce 24 janvier.

Les représentants de la CAS (Ville de Paris) se sont engagés, entre autres, à ce que les travaux du bâtiment des toilettes de la cour soient réalisés pendant les vacances d'hiver de cette année avec, si besoin, des finitions qui pourront se reporter aux vacances de printemps (réfection des peintures et de la verrière, carrelage mural, révision de l'éclairage, pose de patères dans les cabines...)

Nous avons pu constater - et nous en réjouir - que la liste des travaux initialement prévus a été modifiée, tenant compte d'une partie des remarques et propositions qui figuraient dans notre courrier du mois de décembre 2012 accompagné de vos pétitions (notes concernant la verrière, l'éclairage et les patères). Cependant il reste des efforts à faire !

Dans l'intérêt de l'avancement des dossiers, les parents d'élèves doivent être présents et associés à cette visite chaque année, car seul un dialogue inscrit dans la durée nous permettra d'améliorer l'environnement de nos enfants.

Le Petit Godefroy est une publication à parution irrégulière éditée par le Conseil local FCPE Godefroy-Cavaignac

**Présidente** : Laure Strahm  
**Correspondante Union locale** : Juliette Urbain

**Contacts** :  
fcpegc@gmail.com  
Tel. 06 72 42 48 98

**FCPE Paris**  
14 rue d'Astorg  
75008 Paris  
Tél : 01 42 65 05 98  
Fax : 01 42 65 90 34  
fcpe75@fcpe75.org  
www.fcpe75.org

**Directrice de la publication**  
Myrtille Delamarche

Imprimé à Paris par nos soins  
ISSN : en cours  
Dépôt légal : à parution  
Maquette et mise en page :  
M. Delamarche

Tous droits de reproduction, même partielle, réservés pour tous pays.  
© Conseil Local FCPE du groupe scolaire Godefroy-Cavaignac

© Logo Le Petit Godefroy :  
François Chevret  
Retrouvez-nous aussi sur  
fcpecavaignac.wifeo.com

# LE PETIT Godefroy



Le journal de l'Association des parents d'élèves FCPE de l'école Godefroy-Cavaignac

ILS S'OCCUPENT DE VOS ENFANTS

## Un sourire à la porte de l'école

**Marie-Claude Clergé aime son travail de gardienne. Elle connaît bien tous les élèves de l'école, qu'elle voit passer dans un sens le matin, puis dans l'autre le soir.**

La gardienne ouvre les portes de 8h20 à 8h30. Ou légèrement plus... Nos petits retards font alors entendre la voix de M<sup>me</sup> Creuzot-Mirlou encourageant les derniers à presser le pas avant que la porte ne se referme...

Marie-Claude Clergé assiste la directrice et les enseignants à la sortie des élèves. En dehors de ces périodes, elle reste responsable du contrôle de l'accès et consigne les entrées et sorties de toute personne étrangère à l'école, qui doit impérativement signer le registre. Elle a été formée (stage) pour gérer les accueils difficiles. La loge d'entrée ne doit jamais être abandonnée : le midi, la gardienne est remplacée par les agents de service. Elle doit également trier le courrier, répondre au téléphone, sortir les poubelles et maintenir propre le hall d'accès à la loge.

Dépositaire de la mémoire et de la sécurité de l'école, Marie-Claude en connaît tous les recoins. Elle récupère souvent des vêtements oubliés, en plus de ceux que le personnel lui remet, qu'elle dispose sur le portant à l'entrée, en attente d'être récupérés par les parents. Marie-Claude passe la majeure partie de son temps à l'école, puisque son logement se trouve dans la loge.

### Elle se souvient de son parcours et de l'ancienne école...

« J'ai commencé comme Atsem dans une école maternelle du 19<sup>ème</sup> arrondissement. Et après avoir passé un concours, voilà maintenant près d'une vingtaine d'années que je travaille à la loge. À Godefroy Cavaignac depuis bientôt

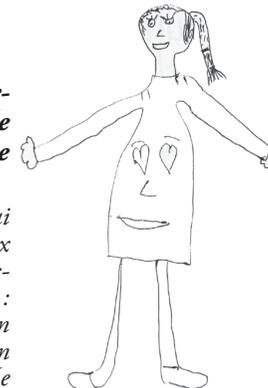
huit ans, j'ai connu deux autres directrices : M<sup>me</sup> Kaelin et M<sup>me</sup> Ben Soussan. Je suis sensible au travail d'équipe qui nous relie au corps enseignant et à la direction. J'ai connu les anciens murs de l'école, avant la reconstruction en 2006/07. Pendant 1 an, les élèves furent déplacés dans une école primaire de la place d'Italie. Tous les matins, ils étaient transportés par bus... Heureusement, les travaux n'ont duré qu'un an ! »

### Vous souvenez-vous d'une anecdote, d'un moment qui a marqué votre parcours ?

« Une table de fête où j'ai mis tout mon cœur à organiser un repas antillais pour toute l'école ; j'avais vraiment mis les petits plats dans les grands ! Et je pense aussi à une petite fille qui me dit parfois que je la connaissais avant même qu'elle naisse, car je l'avais devinée dans le ventre de sa maman... »

### Les enfants ont-ils changé de comportement, évolué avec les années ?

« Oh non, pour moi, ils restent toujours les mêmes... » Marie-Claude adore accueillir les enfants. Elle aime rendre service dans la mesure du possible. Son sourire, les élèves savent le lui rendre par un regard, un signe de la main, un bonjour et parfois même une bise matinale avant de rejoindre la cour de l'école...



EDITO

## Rythmes scolaires : l'effervescence

Vous avez sans doute participé ou assisté à un certain nombre de débats, concertations ou mobilisations autour de la réforme des rythmes scolaires.

La Fcpe Godefroy Cavaignac contribue à cette réflexion en plaçant au cœur de ses préoccupations l'épanouissement des enfants à l'école.

Les enjeux sont complexes et le chemin encore sinueux, c'est pourquoi nous avons besoin de recueillir vos idées, interrogations ou inquiétudes. Vous pouvez le faire sur notre site [fcpeca-vaignac.wifeo.com](http://fcpeca-vaignac.wifeo.com) pour suivre et participer à notre réflexion afin de construire une proposition pour l'élémentaire Godefroy Cavaignac.

Nous nous devons de définir une position claire et constructive. C'est pourquoi nous souhaitons travailler avec l'équipe pédagogique de l'école, et porter votre parole afin de construire tous ensemble un projet profitable aux enfants, aux parents, mais aussi aux enseignants.

## Le Centre de loisirs Godefroy Cavaignac

**Les mercredis, durant les vacances scolaires, mais aussi les soirs de la semaine durant l'étude de 16h30 à 18h et pendant la pause méridienne, ce sont eux qui s'occupent de nos enfants : les animateurs. Aby Ake-Loba (la directrice du Centre de loisirs), Baptiste, Mélanie, Maxime, Camille, Billy, Alexandre, Eddy, Roselyne, Léa, Sébastien...**

Ils sont jeunes, détenteurs d'un BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et employés par la Mairie de Paris. Les animateurs du midi et du soir ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux du Centre de loisirs du mercredi. « *La ville de Paris met généralement un ou deux animateurs référents dans les écoles, explique Aby. Mais à Cavaignac, nous allons plus loin dans cette démarche : c'est un plus pour les enfants, afin que le lien se fasse entre le temps périscolaire, où les enseignants sont également présents, et le temps du centre de loisirs.* »

Comme les professeurs, les animateurs ont un rôle essentiel dans le quotidien de nos enfants hors du foyer familial, mais on ignore souvent leur rôle et leur impact, car nous ne les croisons que très peu, et prenons rarement le temps de discuter avec eux.

### Missions variées

Les fonctions des animateurs varient selon les moments. Durant la pause méridienne, ils sont sous la responsabilité de la directrice et encadrent les enfants dans la cour et à la cantine - en leur apprenant notamment les bonnes manières à table... Durant l'étude, ils supervisent, avec les enseignants, les enfants dans les salles de classe, la cour et la bibliothèque (la B.C.D.), où Aby organise des ateliers de lecture pour les CE1. Il ne faut pas manquer ça, nos jeunes lecteurs en raffolent !

Et le mercredi, où ils ont la complète responsabilité des enfants et des activités au sein de l'établissement, c'est la fête ! Sorties au parc, au cinéma, au théâtre, au musée, en bibliothèque. Jeux de toutes

sortes dans la cour et dans le préau, sports collectifs, danse, ateliers créatifs (dessins, perles, graffitis, collages, scoubidou...) ou encore jardinage sur le toit de l'école. Le Centre de loisirs est ouvert à tous les enfants d'élémentaire du quartier. On retrouve des copains de classe, mais on noue aussi d'autres amitiés entre petits et grands, voisins, etc.

### Des conditions d'accueil flexibles

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire en avance (contrairement aux vacances), et les horaires sont à la carte : on peut venir pour la journée (8h30-18h), la matinée ou l'après-midi, avant ou après le déjeuner (pensez à munir votre enfant d'un goûter s'il ne vient que l'après-midi, car le comptage se fait le matin). Et l'on peut changer toutes les semaines sans préavis (la tarification est basée, comme la cantine et l'étude, sur le quotient familial de la CAF). Beaucoup de parents ignorent cette flexibilité. Beaucoup ignorent aussi que le Centre de loisirs possède un blog et affiche tous les mois le programme d'activités des mercredis à venir, à l'entrée et dans le hall de l'école.

### Une ouverture culturelle pour nos enfants

Dynamiques, motivés, attentifs, les animateurs se réunissent fréquemment pour discuter des activités, des films à voir, des idées nouvelles et de leur projet pédagogique, établi en lien avec le projet éducatif de la ville (disponible sur demande). Car s'ils encadrent le temps « ludique » des enfants, les animateurs ont également un rôle essentiel dans leur vie sociale, culturelle et éducative.

## Un filtre entre internet et l'enfant

**Vous permettez à vos enfants de naviguer sur internet mais vous exigez qu'ils soient protégés. Exactement comme s'ils pratiquaient la voile, vous voudriez qu'ils portent un gilet de sauvetage. Quelques précisions sur les logiciels de contrôle parental.**

On le sait tous, sur internet le pire côtoie souvent le meilleur. Ce n'est pas forcément un problème pour les adultes, mais ça le devient pour des enfants ou des adolescents n'ayant pas encore le recul nécessaire. En France, l'âge moyen pour la première navigation sur le web est de 9 ans et 87 % des enfants de 9 à 16 ans utilisent internet. 43 % des 11-13 ans déclarent avoir déjà accédé à des contenus choquants, images violentes ou à caractère pornographique et ce taux monte à 68 % chez les 15-17 ans.

« *Mais qu'est-ce que je peux faire ? Je ne peux tout de même pas être en permanence derrière leur dos !* » Il faut donc trouver un moyen de contrôle automatique pour filtrer ou bloquer ces contenus.

### Un logiciel de contrôle parental c'est quoi ?

C'est un logiciel, protégé par un mot de passe, que les parents installent sur l'ordinateur et qui va tourner en permanence, dès le démarrage de la machine. Les fonctions que l'on retrouve habituellement :

- Possibilité de limiter le temps de connexion : l'ordinateur s'éteint automatiquement quand l'enfant a dépassé le temps imparti ou en dehors de la plage horaire autorisée par les parents.
- Possibilité d'interdire l'accès à des sites sensibles du web, notamment pornographiques ou violents.

Il y a trois façons de procéder :

- **Interdictions de mots clés.** Le logiciel interdit l'accès à toute page contenant un ou plusieurs mots établis dans une liste (par exemple: sexe, xxx, armes...). Ce n'est pas totalement efficace et même si le logiciel parvient à filtrer 98% des sites pornographiques, il ne faut pas sous-estimer la patience d'un pré-adolescent curieux.
- **Liste noire.** C'est une liste de sites interdits, généralement mise à jour à chaque connexion par le logiciel. Peu sûr, étant donné le nombre de sites lancés chaque jour.
- **Liste blanche.** C'est une solution sûre mais très restrictive : il s'agit de définir une liste des sites autorisés pour de limiter l'accès à des jeux ou à d'autres logiciels

Certains logiciels de surveillance permettent de récupérer des captures d'écran, de saisie au clavier. Avec le risque toujours présent d'empiéter sur la vie privée de l'enfant.



**Quel choix a été fait à Godefroy Cavaignac ?**  
Les ordinateurs de l'école sont installés directement par le Rectorat. Pas de logiciel de contrôle parental, mais un proxy (un serveur intermédiaire) qui filtre les entrées et les sorties. Un contrôle très puissant, qui ne dispense pas pour autant d'une vigilance des adultes.

### Éducation

Si les sites à caractère sexuel ou de jeux d'argent en ligne sont clairement identifiés par la plupart des logiciels, certains sites sont plus ambigus. Aucun logiciel ne peut remplacer le recul d'un être humain, et ce recul s'apprend. Le « vrai » contrôle parental reste nécessaire.

### En conclusion, quelques règles simples :

- Essayez d'être présent à la maison lorsque vos enfants se servent d'internet.
- Jusqu'à un certain âge, il est préférable que l'ordinateur soit placé dans une pièce commune.
- Jetez un oeil à l'historique de navigation.
- Le recours à un logiciel de contrôle parental ne doit pas être ressenti comme une punition et il vaut mieux éviter de l'installer dans un moment de tension. Pour que cet outil soit accepté, il faut expliquer à vos enfants que vous voulez les protéger.
- Les solutions de surveillance utilisées par certains logiciels posent une question : jusqu'où peut-on surveiller ses enfants ? Là aussi, un certain recul, cette fois-ci de la part des parents, est nécessaire.

<http://www.controle-parental.net> présente une sélection de logiciels. Windows intègre un outil de contrôle parental. De Free à AOL, Neuf ou Orange, tous les fournisseurs d'accès français se sont engagés à fournir des outils de contrôle parental gratuits à leurs abonnés.

**Blog :**  
<http://centredeloisirs.paris.fr/35-ruegodefroy-cavaignac/>  
(insérez le lien directement dans la barre d'adresses de votre navigateur)

**Infos :**  
[www.paris.fr/loisirs/activites-enfants-et-adolescents/centres-de-loisirs/p1944](http://www.paris.fr/loisirs/activites-enfants-et-adolescents/centres-de-loisirs/p1944)